

Aviculture

Soutien aux filières, aides à la modernisation des outils, promotion des produits

L'assemblée générale de l'Association Gersoise pour la Promotion du Foie Gras et de l'Aviculture (AGPFGA) aura lieu le **jeudi 30 mai 2013 de 9 h 30 à 13 h 00 à Saint Antonin chez Christophe ROUX**, producteur-conserverur à la ferme, en présence de Monsieur Jean Marc SABATHE, Préfet du Gers.

Ce rendez vous mettra en avant le rôle actif de l'interprofession départementale dans le dynamisme de l'aviculture gersoise grâce à l'appui qu'elle apporte avec la Chambre d'Agriculture à ses ressortissants.

La labellisation des Pôles d'Excellence Rurale (PER) « Palmpôle du Gers » en 2007 et « Volailles de Qualité et Festives du Gers » en 2011 symbolise son action en faveur de la préservation des circuits de commercialisation, de la modernisation des outils de production et du maintien de l'emploi dans les différents maillons de la filière : 10 millions d'euros d'investissements par des collectivités publiques, des agriculteurs, des artisans, des entreprises avec 3,48 millions d'aides dont une dotation spécifique de l'Etat de 1,88 millions d'euros.

Exemple concret : les aides du PER mutualisées avec celles de la Région et de l'Europe ont permis à Christophe ROUX de moderniser sa salle de gavage et de créer sa propre installation d'abattage, découpe, transformation et salle de vente pour canards gras. Cette infrastructure permettra à son épouse de s'installer avec lui.

A noter que la Ferme d'Emplu-haut a obtenu le Prix d'Excellence 2012 du Concours Général Agricole de Paris.

Initiée par le Palmpôle une démarche collective de certification et de promotion du foie gras du GERS avec l'Indication Géographique Protégée (IGP) est mise en place avec succès par l'Interprofession : GERS FOIE GRAS certifie ses premiers opérateurs, défend le foie gras à Bruxelles et innove encore en communication après le succès du départ du Tour de France de Samatan.

En complémentarité avec ses ressortissants l'AGPFGA participe à de nombreuses actions de promotion y compris pour les vo-

lailles festives.

L'Association est aussi présente et réactive sur les sujets sensibles :

- Le 1^{er} janvier 2016 la recommandation de l'Europe entre en vigueur et les entreprises n'ac-

- cepteront plus de travailler des canards gavés en cages individuelles : tour d'horizon sur les solutions techniques proposées et les démarches professionnelles engagées sur les financement.

- Le 25 novembre 2012 une manifestation anti gavage se dérou-

le à Samatan : l'association crée le 21 janvier 2013 la première rencontre avec des élus sur la responsabilité sociétale et environnementale des producteurs.

Ceci fera évoluer les axes de communication de l'Interprofession nationale.

L'assemblée générale de l'AGPFGA est ouverte à tous les producteurs gersois.

Renseignements : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Aviculture au 05.62.61.77.40.